

UNE PRÉSENCE ACTIVE

RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2002-2003

*nos
recherches
changent
le monde*



Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

3	LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
5	LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS
6	LE FONDS ET SON ENVIRONNEMENT
10	LES FAITS SAILLANTS
11	LES RÉSULTATS 2002-2003
30	LES RÉCIPIENDAIRES D'UNE SUBVENTION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE (CONCOURS 2002-2003)
32	LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003



Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la lecture.

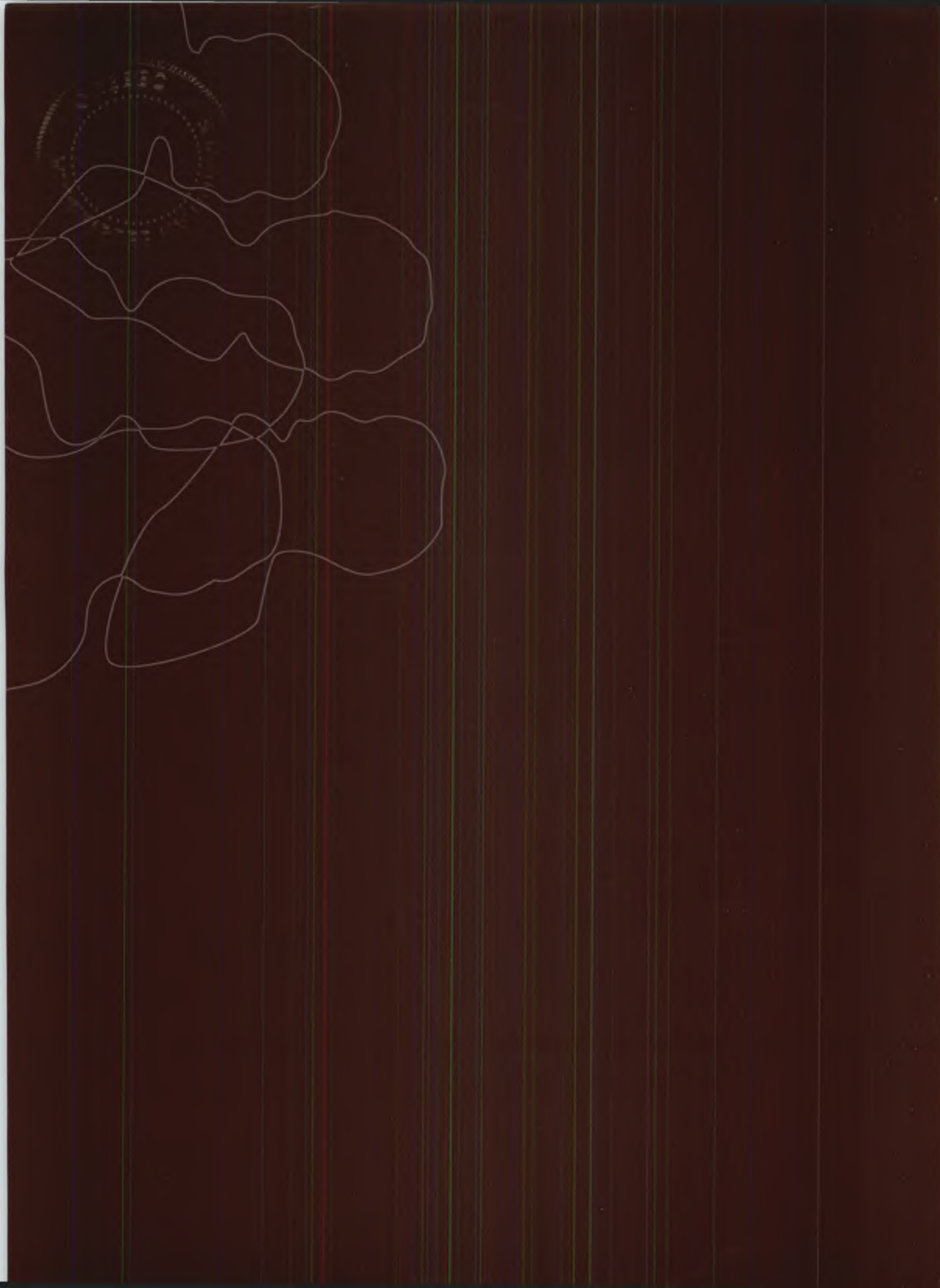
ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 345-20031106

UNE PRÉSENCE ACTIVE

RAPPORT ANNUEL DE
GESTION 2002-2003





LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE



De toutes les disciplines scientifiques, ce sont celles des sciences sociales, humaines, des arts et des lettres qui s'intéressent de plus près aux grands défis d'ordre social, économique, géopolitique et culturel qui marquent le développement des sociétés contemporaines. Une véritable société du savoir ne peut exister véritablement sans que soient reconnus les apports essentiels des fruits de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Minimiser l'importance de ces retombées équivaut à accepter l'appauvrissement économique, social, culturel et technologique de la société de même que le rétrécissement de sa contribution au monde moderne. Le Québec l'a bien compris en admettant d'emblée le rôle clé de ces grands secteurs dans ses politiques successives de la science et de l'innovation.

Par leurs recherches et leurs activités de diffusion ou de transfert, les chercheurs, chercheurs-créeurs et étudiants financés par le Fonds Société et Culture contribuent à une meilleure compréhension des enjeux liés au développement économique et social de nos régions, à l'accueil des nouveaux arrivants, à l'évolution démographique, à la réussite scolaire, à la place du Québec au sein de la fédération canadienne et dans le monde, aux nouveaux modes de gouvernance, à l'omniprésence des nouvelles technologies, à l'expansion des arts médiatiques, pour ne nommer que ces défis.

De par sa mission, le Fonds Société et Culture joue un rôle de premier plan dans le soutien, d'une part, à la formation de la relève en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, et, d'autre part, à la recherche et à l'innovation sociale et culturelle. Un rôle d'autant plus significatif que les subventions offertes par le Fonds sont la principale source de financement des chercheurs québécois travaillant dans ces grands

secteurs et s'inscrivent en complémentarité avec celles des organismes fédéraux. Il ne fait aucun doute que le Fonds représente un levier de financement extraordinaire pour la recherche au Québec.

Pour le Fonds, l'année 2002-2003 marque très concrètement la définition d'une nouvelle organisation avec ses propres leviers d'intervention. Dans le prolongement d'un exercice intensif de planification stratégique, le Fonds a formulé trois principales orientations, assises du plan d'action 2002-2003 dont ce rapport fait état.

Premièrement, le Fonds a établi les grands principes qui guideront le renouvellement de l'environnement de soutien à la recherche afin de l'adapter à la réalité du système québécois de recherche et d'innovation. Les premières interventions de nature programmatique ont permis notamment : de mettre sur pied un programme original d'appui aux projets de recherche innovante; de revoir les programmes de soutien aux équipes de recherche dans une perspective de souplesse et de rationalisation des efforts de gestion; de mieux

345 00031100

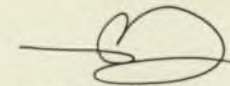
définir les mécanismes de soutien à la recherche-crédation. Par leurs objectifs, leurs modalités et leurs finalités, ces trois programmes se distinguent maintenant nettement des modes traditionnels de financement de la recherche et ouvrent de nouvelles perspectives pour les chercheurs et chercheurs-crédateurs québécois des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

Deuxièmement, le Fonds a poursuivi le travail de réflexion déjà engagé afin de mieux définir les lignes d'action en matière d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique, et ce, tant sur le plan des processus d'évaluation par les pairs que sur celui de la conduite de la recherche, tous deux au cœur de sa mission. Le Fonds a notamment mis de l'avant un vaste chantier de réingénierie des processus d'évaluation des demandes de bourse et de subvention en mettant à contribution l'expertise et l'enthousiasme des gestionnaires de programmes et des services administratifs et informatiques.

Troisièmement, dans le but d'offrir une structure de soutien efficace et accessible, des efforts importants ont été consacrés au développement de l'organisation à l'interne et à la consolidation d'une culture de consultation auprès des partenaires et de la clientèle du Fonds. Le nombre de rencontres, de tables-rondes, d'ateliers et de séminaires organisés par le Fonds, dans une visée d'écoute et de transparence, réaffirme notre engagement d'une présence active dans le système québécois de recherche et d'innovation.

La mise sur pied du Fonds Société et Culture a suscité de grands espoirs. Je suis convaincue qu'il représente un outil exceptionnel pour l'avancement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres au Québec. Je souhaite ardemment que nous puissions compter sur l'appui solide de la communauté universitaire et de nos partenaires pour faire valoir l'importance du développement de la recherche dans les grands secteurs du Fonds afin que le Québec demeure un foyer d'innovations sociales et culturelles garant de l'essor d'une véritable société du savoir.

La présidente-directrice générale,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Louise Dandurand

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

IL EST À NOTER QUE L'EXCÉDENT
PRÉSENTÉ AUX ÉTATS FINANCIERS EST UN EXCÉDENT
COMPTABLE QUI NE REFLÈTE PAS LES DISPONIBILITÉS
BUDGÉTAIRES RÉELLES DU FONDS.

Les informations contenues dans le présent Rapport annuel de gestion 2002-2003 du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents. Les pages suivantes donnent une fidèle description de la mission, des mandats et des orientations stratégiques du Fonds. Y sont par ailleurs présentés les objectifs, les indicateurs et les résultats obtenus, basés sur des données exactes et fiables.

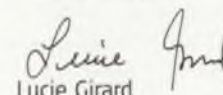
À notre connaissance, les données rapportées ci-après, de même que les contrôles qui leurs sont afférents, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2003.

La présidente-directrice générale,



Louise Dandurand

La vice-présidente à l'administration et
à l'information



Lucie Girard

LE FONDS ET SON ENVIRONNEMENT



CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{er} rangée : M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal; M^{me} Louise Dandurand, présidente-directrice générale du Fonds Société et Culture; M. Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval; M^{me} Marie-Claude Ladouceur, étudiante à l'Université de Sherbrooke. **2^{ème} rangée :** M. Jacques Babin (membre observateur), sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique et régional; M. Brian Young, professeur au département d'histoire de l'Université McGill; M^{me} Marie-Andrée Beaudet, professeure au département des littératures de l'Université Laval; M^{me} Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales; M^{me} Johanne Archambault, coordonnatrice au CLSC de la Région sherbrookoise; M. Jean-François Moreau, professeur au département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi; M^{me} Monique Régimbald-Zeiber, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques, Université du Québec à Montréal; M. Jean-Noël Tremblay, directeur général, Campus Notre-Dame-de-Foy. *Ne paraissent pas sur la photo :* M^{me} Louise Gaudreau, professeure au département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal; M. Pierre-André Julien, professeur au département des sciences administratives, gestion des affaires et commerce, Université du Québec à Trois-Rivières; M. Jack Nathan Lightstone, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Concordia.

MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture se consacre au développement du système de recherche et d'innovation québécois en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Pour ce faire, le Fonds soutient financièrement la formation des chercheurs et la recherche dans ces secteurs en plus de favoriser la diffusion et le transfert des connaissances. Il établit aussi les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales.

Les divers programmes s'adressent aux quelque 4 000 professeurs-chercheurs et créateurs qui œuvrent dans les grands domaines de recherche couverts par le Fonds. De plus, bon an mal an, environ 1 000 étudiants des 2^e et 3^e cycles et chercheurs postdoctorants reçoivent une aide financière par l'entremise des bourses d'excellence et de perfectionnement. Le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en recherche, en favorisant le maillage avec la communauté des chercheurs.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le champ de responsabilité du Fonds Société et Culture renvoie à treize domaines de recherche : arts, littérature et société / cultures, religions et civilisations / création artistique et littéraire / développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale / économie, emploi et marchés / éducation, savoir et compétences / enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine / gestion des organisations / langues et langage / médias, communications et information / milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain / nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions / relations internationales et développement.

CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

En plus des 4000 professeurs-chercheurs travaillant en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres au Québec, la clientèle potentielle du Fonds Société et Culture se compose de 21 900 étudiants de maîtrise et de doctorat et de

chercheurs postdoctorants dont les travaux s'inscrivent dans les domaines de compétence du Fonds. Plus largement, le Fonds est au service de l'ensemble des intervenants du milieu de la recherche universitaire et collégiale.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, le Fonds s'adresse à des publics autres qu'universitaires : les professionnels des milieux de pratique et de l'intervention; les administrateurs et gestionnaires d'institutions et d'organismes publics; les ministres, députés et autres élus; les groupes d'intérêt et autres acteurs de la société civile; les médias écrits et électroniques; les administrateurs et décideurs du secteur privé; et enfin, plus ou moins directement, la collectivité dans son ensemble.

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre de sa planification stratégique, le Fonds Société et Culture a analysé des éléments de contexte qui sont de deux ordres, soit les pressions structurelles qui affectent les universités québécoises, d'une part, et les grandes tendances qui façonnent les besoins et les attentes des sociétés modernes à l'égard des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, d'autre part. Cette lecture de l'environnement dans lequel évolue le Fonds permet de bien positionner les cinq enjeux définis en collaboration avec la communauté scientifique : la relève des chercheurs, la structuration de la recherche, la mobilisation des savoirs, l'éthique et la recherche-crédation. Ces enjeux guideront l'action du Fonds d'ici la fin de la période triennale 2002-2005.

En 2002-2003, les bourses et subventions allouées par le Fonds ont permis à plus de 1 500 chercheurs et à plus de 900 étudiants des 2^e et 3^e cycles et chercheurs postdoctorants de mener à bien leurs activités de recherche.

DÉFIS DÉCOULANT DES PRESSIONS AFFECTANT LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Les universités québécoises font face à un cumul de pressions qui auront assurément des effets sur la carte universitaire et le système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds Société et Culture, comme les autres acteurs de la recherche, devra nécessairement intervenir en tenant compte des pressions structurelles que sont les variations des effectifs étudiants, le renouvellement du corps professoral, les conditions de financement de la recherche et la structuration de l'activité scientifique.

D'ici 2011, on s'attend à ce que les effectifs étudiants s'accroissent de 20 à 30 p. 100 dans les universités canadiennes. Au Québec, on prévoit une stabilisation des effectifs, lesquels sont en hausse depuis quelques années, bien que d'importantes variations entre les universités urbaines et celles des régions soient probables. Parallèlement, le corps professoral connaîtra un taux de renouvellement d'environ 60 p. 100. C'est d'ailleurs dans le secteur des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres que l'âge moyen des professeurs est le plus élevé. Dès lors, on peut imaginer, sans trop de difficulté, que ces pressions parallèles seront porteuses d'une vive concurrence entre les universités canadiennes, voire nord-américaines, pour recruter et retenir chercheurs et étudiants.

Or, le recrutement et la rétention des meilleurs chercheurs et étudiants passeront très certainement par l'offre de conditions optimales de financement et d'encadrement de la recherche, autre pôle de pressions sur l'univers universitaire. À ces pressions s'ajoute le phénomène de structuration intensive de la recherche autour de grandes problématiques ou de thèmes

d'importance stratégique. Un tel phénomène, souhaitable en soi, peut engendrer des effets pervers s'il est généralisé comme unique modèle et transposé sans égard à la diversité des pratiques de recherche, notamment en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Pensons à la formation de regroupements de convenance aux dépens du maintien d'équipes de recherche qui, dans la concurrence et la confrontation d'approches ou de résultats, contribuent grandement au dynamisme et au renouvellement des connaissances. Pensons aussi à la difficulté de maintenir un processus d'évaluation par les pairs à l'abri des conflits d'intérêt dans un système construit sur un nombre limité de très grands réseaux.

VOLONTÉ D'UN POSITIONNEMENT FACE AUX TENDANCES INFLUENÇANT LES BESOINS ET LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ

Le Fonds Société et Culture évolue au sein d'une société dont la définition des besoins et attentes à l'égard des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres est affectée par quatre grandes tendances.

Tout d'abord, le développement de la société du savoir, porté par la valeur accordée au capital

L'effet « push » ou les pressions structurelles, inhérentes au système universitaire, affectent la formation, la recherche et l'innovation en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

intellectuel et à la qualité de la formation dans la nouvelle économie, se poursuit à un rythme sans cesse croissant. Une société comme le Québec ne saurait se priver d'une main-d'œuvre formée en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, foyer d'expertise avec une excellente capacité d'analyse et de compréhension des problématiques d'ordre sociétal et technologique. La hausse constante de la demande en ressources humaines avec ce profil de formation est éloquent quant aux besoins des entreprises et des organisations.

Deuxièmement, il se dessine actuellement un nouveau modèle de la recherche et de l'innovation : la communauté des chercheurs doit davantage tenir compte de la demande sociétale et ses travaux doivent converger, plus que jamais, vers la recherche de solutions ou vers une meilleure compréhension des problèmes affectant la société. Cette nouvelle conception est omniprésente dans les politiques de la recherche et de l'innovation de la plupart des pays occidentaux. Les sociétés modernes ont donc des attentes élevées en matière de valorisation des fruits de la recherche. S'il est vrai que plusieurs initiatives canadiennes et québécoises en ce sens ont été mises en place, celles-ci s'inscrivent principalement dans

une finalité économique de développement de produits et de services. Il reste encore beaucoup à faire pour assurer la pleine valorisation des résultats de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, et ainsi faire émerger les innovations sociales et culturelles qui répondront aux besoins de la société.

Une autre grande tendance est sans contredit la place grandissante que l'éthique, sous toutes ses formes, occupe dans les sociétés modernes. Celles-ci sont véritablement inscrites dans un processus d'examen des valeurs portées par leurs institutions et de leurs pratiques, y compris la conduite de la recherche. La pratique de la recherche en sciences sociales et humaines – et dans une moindre mesure en arts et en lettres – et ses retombées potentielles pour la société portent des enjeux éthiques aussi fondamentaux que ceux présents dans le secteur biomédical ou des sciences de la vie.

Enfin, une quatrième et dernière tendance de fond concerne tout le questionnement sur la place des arts et des sciences sociales et humaines dans le système de recherche et d'innovation des sociétés modernes. Le discours social sur la pertinence de la recherche est souvent teinté d'un utilitarisme qui discrédite injustement les humanités, avec des répercussions mesurables sur la hauteur des investissements qui leur sont consentis. De la même façon, si l'on reconnaît le potentiel d'innovation culturelle des arts et des lettres, la pertinence et la portée sociale voire technologique de la recherche-crédation demeurent toutefois sous-estimées.

L'effet « pull » ou les tendances, influençant les besoins et les attentes de la société, affectent la formation, la recherche et l'innovation en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

LES FAITS SAILLANTS

INVESTISSEMENT DE 29,6 MILLIONS DE DOLLARS EN SUBVENTION ET DE 13,6 MILLIONS DE DOLLARS EN BOURSE

ÉLABORATION D'UNE PREMIÈRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

LANCEMENT DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE INNOVANTE

CONCEPTION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

BONIFICATION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RECHERCHE-CRÉATION

DIFFUSION DE *ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE SOCIALE*

MISE SUR PIED D'UNE STRUCTURE DE COMITÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOUTIEN FINANCIER À :

- 876 étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 120 projets de recherche mobilisant 639 chercheurs
- 160 nouveaux chercheurs dans les universités québécoises dont 20 professeurs-chercheurs
- 84 stagiaires postdoctorants
- 31 revues de recherche et de transfert des connaissances
- 18 équipes en partenariat avec des milieux d'intervention
- 22 chercheurs-boursiers
- 10 centres de recherche regroupant 194 chercheurs
- 11 regroupements stratégiques regroupant 383 chercheurs
- 11 actions concertées menées avec 27 partenaires privés et publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
- 6 centres affiliés universitaires
- 3 instituts universitaires

PRÉAMBULE

La présente section du rapport fait état des résultats obtenus relativement aux objectifs poursuivis au cours de l'exercice 2002-2003. Ces objectifs sont regroupés en fonction des axes d'intervention qui servent de fondements aux trois grandes orientations stratégiques du Fonds.

LES RÉSULTATS 2002-2003

TABLEAU 1
LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (2002-2003)

Programmes	Nombre	Montant total (en dollars)
BOURSES		
Soutien à la relève de chercheurs		
Bourses de maîtrise ¹	388	3 838 145
Bourses de doctorat ²	440	7 113 338
Bourses de postdoctorat ³	84	1 819 503
Autres bourses ⁴	48	542 882
Bourses complémentaires	197	319 168
TOTAL BOURSES	1157	13 633 036
SUBVENTIONS		
Soutien à la relève de chercheurs		
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet individuel	141	2 079 102
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	10	149 023
Chercheurs-boursiers	22	880 000
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet équipe	9	299 145
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet établissement de nouveaux chercheurs	19	285 000
Subvention de démarrage pour un postdoctorat	4	60 000
Sous-total	205	3 752 270

1. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes généraux de bourses.
2. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes généraux de bourses et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.
3. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
4. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 7 bourses de perfectionnement dans les arts, 11 bourses de réintégration en recherche, 3 bourses des ministères des Transports et Ressources naturelles, 13 bourses de recherche en milieu de pratique; 2 bourses Action concertée, 2 bourses de recherche en santé, 10 bourses dans le cadre des programmes interculturels.

Soutien à l'innovation et à la structuration

Subvention de fonctionnement des équipes en partenariat avec des milieux d'intervention	18	2 958 000
Centres de recherche	10	1 506 760
Regroupements stratégiques	11	3 470 800
Soutien aux regroupements de recherche-crédation	9	357 255
Soutien aux équipes de recherche	120	5 913 725
Subventions générales de recherche	59	3 354 063
Subventions de recherche évaluative	21	1 389 448
Subventions de recension des écrits	1	18 500
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet réservé aux universités	20	985 000
Programme pour le dégagement d'enseignement de chercheurs de collèges	10	125 488
Sous-total	279	20 079 039

Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique

Actions concertées	44	1 755 318
Subvention de soutien pour le volet recherche aux Instituts universitaires et aux Centres affiliés universitaires	9	1 595 000
Subventions d'aide à la formulation d'un projet de recherche	1	9 998
Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé	5	132 457
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	3	550 000
Projets spéciaux	8	172 000
Équipement	49	670 609
Sous-total	119	4 885 382

Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche

Revue de recherche et de transfert de connaissances	31	737 420
Subventions d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	14	185 416
Sous-total	45	922 836

TOTAL SUBVENTIONS	648	29 639 527
--------------------------	------------	-------------------

TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS	1805	43 272 563⁵
-------------------------------------	-------------	-------------------------------

5. Les états financiers présentés aux pages 32 à 40 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2001-2002, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent rapport.

ORIENTATION 1

RENOUVELER L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À LA RECHERCHE-CRÉATION

Le Fonds Société et Culture désire offrir à la communauté scientifique un environnement de soutien renouvelé qui tient compte des acquis, qui s'adapte à la diversité des pratiques de recherche et qui accueille les besoins et attentes des partenaires. Cette triple portée définit trois axes d'intervention et les objectifs qui s'y rattachent, soit l'intégration des acquis, l'architecture des programmes, la concertation et le partenariat.

axe premier

l'intégration des acquis

ADMINISTRER LES PROGRAMMES HÉRITÉS DU CQRS ET DU FONDS FCAR

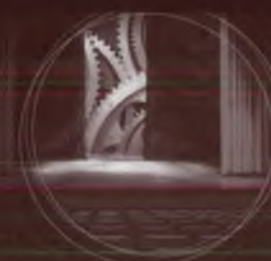
**DES INVESTISSEMENTS DE L'ORDRE
DE 43,3 MILLIONS DE DOLLARS**

Pour la première fois en 2002-2003, le Fonds a administré l'intégralité de ses programmes, certains conjointement avec d'autres organismes. Tel que l'indique le tableau 1, au cours de l'exercice 2002-2003, le Fonds a versé 29 639 527 dollars en subventions et 13 633 036 dollars en bourses de formation de chercheurs, pour un montant global de 43 272 563 dollars.

L'axe du soutien à la relève, qui englobe l'offre de bourses et les programmes facilitant le démarrage de carrières de recherche, mobilise une portion importante des investissements, témoignant à la fois des besoins de la communauté et des priorités stratégiques du Fonds.

ARTS, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

L'ANALYSE DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE DANS LA FLEUR DE L'ÂGE



Si la littérature jeunesse a manifestement la cote dans les salons du livre, il en va tout autrement pour elle dans le champ des études littéraires. Perçu trop souvent comme de la contre-littérature, relégué à un simple produit culturel comme il s'en fait tant, le livre jeunesse a pourtant toutes les qualités pour faire l'objet d'une recherche, voire d'une lecture herméneutique ! C'est le point de vue que défend Lucie Guillemette en postulant que, contrairement à la littérature générale sans destinataire particulier, la lecture critique des œuvres pour la jeunesse doit implacablement se faire en tenant compte du lectorat à qui s'adressent ces livres, soit les enfants et les jeunes. Il s'agit de l'élément structurant qui conduira au développement d'approches méthodologiques pouvant constituer un appareil critique propre à ce type de littérature.

Dans le cadre de ses travaux, cette chercheuse en littérature de l'Université du Québec à Trois-Rivières fait un détour par les sciences de l'éducation. Les résultats de ses travaux permettront ainsi d'enrichir non seulement les dispositifs d'analyse chez les littéraires, mais aussi les stratégies de l'enseignement de la littérature chez les jeunes, génération montante du lectorat québécois.

APPROCHE HERMÉNEUTIQUE DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE : NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ANALYSE, LUCIE GUILLEMETTE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ALLER AU CŒUR DU DISCOURS

Un peu partout dans le monde, les nouveaux mouvements religieux se sont multipliés au cours des dernières décennies et certains, par des suicides collectifs ou autres actions spectaculaires, ont marqué l'imaginaire collectif.

Au Québec, on se souviendra des événements liés à l'Ordre du Temple Solaire vers le milieu des années 90. Ces singulières manifestations alimentent aujourd'hui les attitudes de méfiance envers tout mouvement religieux ou toute personne qui y est associée.

Au regard de telles manifestations, deux tendances se dessinent : vouloir limiter la liberté religieuse au moyen de la Loi, ou percevoir la personne faisant partie d'un mouvement religieux comme un ou une adepte victime ou pathologique. Or, plutôt que de procéder par la lunette du législatif ou du pathologique, Guy-Robert St-Arnaud croit que « les discours de croyances doivent avant tout être analysés dans leur articulation même », si l'on vise une compréhension autre du phénomène.

Ce chercheur de l'Université de Montréal privilégie l'approche lacanienne des figures discursives, qui « ouvre à une lecture du croire selon une causalité psychique propre à la découverte freudienne de l'inconscient ». Plus précisément, il s'attarde à la dimension de satisfaction, inhérente à l'expérience religieuse, dans la pratique de discours. Il désire ainsi mettre en lumière le rapport à la satisfaction, et ses variations, dans les pratiques discursives des adeptes de mouvements religieux. Les résultats de ses recherches permettront d'outiller les intervenants sociaux qui sont appelés à travailler auprès de personnes connaissant ou ayant déjà connu des expériences dans de nouveaux groupes religieux.

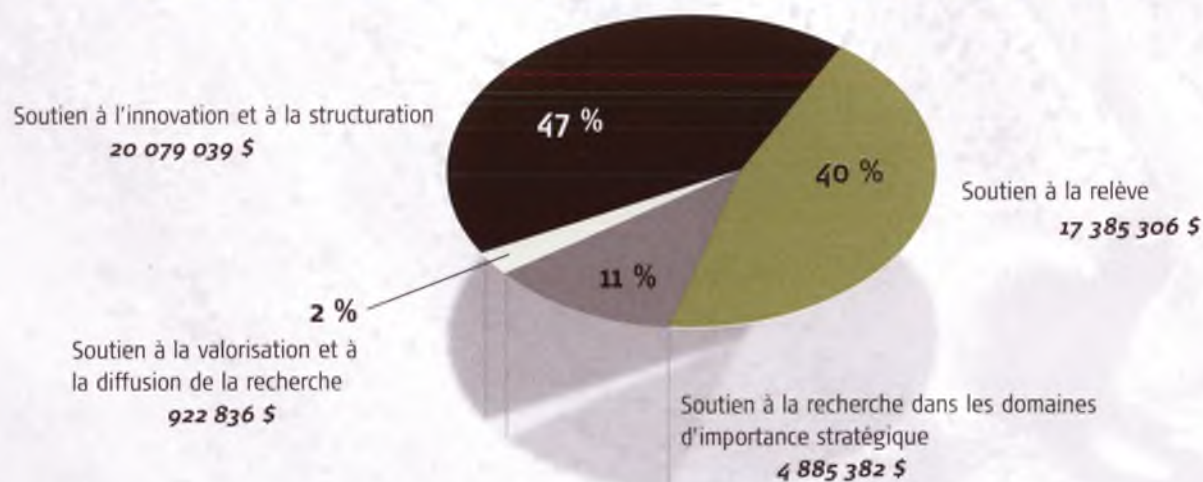
CROIRE À L'EXTREME. ANALYSE DES RAPPORTS ENTRE FIGURES DISCURSIVES ET CROYANCES DANS L'HORIZON DES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX, GUY-ROBERT ST-ARNAUD, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'ensemble des programmes de soutien à l'infrastructure et aux projets de recherche se trouve sous l'axe de l'innovation et de la structuration, ce qui explique que les sommes investies soient aussi élevées.

La recherche dans les domaines d'importance stratégique arrive au troisième rang en termes d'engagements et d'octrois. Concrétisation d'un certain effet levier, ces investissements représentent les efforts conjugués du Fonds et des multiples partenaires engagés dans les actions concertées et dans les programmes conjoints.

Les montants octroyés dans l'axe du soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche ne représentent que l'effort direct consenti par le Fonds à la publication de revues savantes. Ces sommes ne rendent pas compte de l'ampleur du soutien accordé à la diffusion et au transfert des connaissances à travers l'ensemble des subventions versées.

GRAPHIQUE 1
MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION EN 2002-2003



LES OCTROIS 2002 : UN TRÈS FORT TAUX DE FINANCEMENT

Au printemps 2002, le Fonds annonçait l'octroi de plusieurs centaines de bourses et de subventions faisant suite aux concours de l'automne 2001. Les taux de financement enregistrés dans chacun des programmes réguliers sont synonymes d'une année heureuse pour les chercheurs et les étudiants en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Ainsi, à peu d'exceptions près, tous les programmes ont affiché un taux de financement de 100 p. 100. Le Fonds a octroyé 220 des 223 subventions recommandées par les comités de pairs, sans compter les projets et bourses financés dans le cadre des actions concertées. De plus, il annonçait l'octroi de 466 bourses de 2^e et 3^e cycles et de postdoctorant, une hausse appréciable de 37 p. 100 par rapport à l'année précédente.

EN 2002-2003, PARMI LES 65 NOUVEAUX CHERCHEURS FINANCÉS :

- 54 p. 100 ont obtenu un doctorat au Canada
- 26 p. 100 ont effectué des études postdoctorales
- 46 p. 100 sont de sexe féminin
- 35 ans est l'âge moyen

L'ÉTAT DE LA DEMANDE AU CONCOURS DE L'AUTOMNE 2002 : UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE

Au concours de l'automne 2002, pas moins de 1 810 demandes, soit 1 442 de bourse et 368 de subvention, ont fait l'objet d'une évaluation par 38 comités de pairs mobilisant 189 évaluateurs. En nombre absolu, il s'agit d'une baisse de 11 p. 100 par rapport à la demande de l'année précédente, baisse attribuable en grande partie à la transformation de la programmation et à la concentration de l'offre de bourses sur les programmes de maîtrise en recherche.

CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

RECHERCHE ET ILLUSION DU VIVANT



« L'art robotique est un art de l'illusion : il veut donner l'impression d'une vie réelle dans un corps inerte », soutient Yves Bilodeau, de l'Université Concordia. L'art robotique est également une belle démonstration d'un mariage prometteur entre la recherche scientifique et la production artistique!

Ainsi, dans son programme de recherche, ce chercheur-créeur s'intéresse à la réalisation d'œuvres d'art robotique, c'est-à-dire aux comportements artificiels et à leur application dans la création d'œuvres d'art. Plus particulièrement, cette recherche permettra l'expérimentation de techniques basées sur la création de tels comportements pour les automates mécaniques, que ce soit par l'étude des mouvements mécaniques et de leur contrôle informatique, l'étude des surfaces et des revêtements et la création de corps artificiels, ou encore, l'étude des interactions entre les créatures robotiques et les spectateurs. Véritable atelier d'expérimentation des médias où se mêlent artistes et scientifiques, ce programme de recherche pourrait favoriser un rapprochement avec l'industrie informatique et du multimédia, et ainsi conduire à des projets novateurs utiles au développement de produits et services.

ESTHÉTIQUE DES COMPORTEMENTS ARTIFICIELS : RECHERCHE-CRÉATION EN ART ROBOTIQUE,
YVES BILODEAU, UNIVERSITÉ CONCORDIA

VIVRE EN FAMILLE D'ACCUEIL



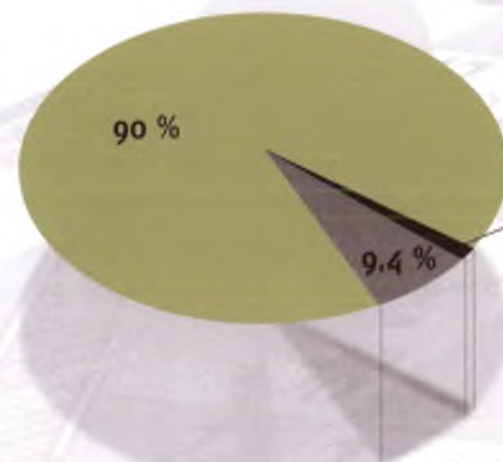
Plusieurs raisons peuvent expliquer la venue d'un enfant ou d'un jeune en famille d'accueil. Au Québec, le recours à cette ressource représente une partie non négligeable des services d'aide offerts aux familles en difficulté. La clientèle desservie par les centres jeunesse, particulièrement les enfants placés en milieu substitut, fait face à des problèmes importants. Les conditions présentes avant le placement et les risques associés à la situation de placement en font une population extrêmement vulnérable.

L'un des volets du programme de recherche que dirige Marie-André Poirier, de l'Université de Montréal, a pour objectif d'évaluer le bien-être des enfants placés en famille d'accueil et de déterminer les facteurs qui le favorisent. Pour ce faire, elle compte réaliser une analyse de données portant sur le suivi longitudinal d'enfants de 12 ans et moins qui reçoivent des services des centres jeunesse. Par son analyse, l'équipe sera en mesure d'observer des indicateurs de bien-être des enfants tels la santé physique, les problèmes de comportement, la performance scolaire et l'estime de soi, et ce, à différents moments du placement en famille d'accueil. Elle entend ainsi développer un modèle prédictif du bien-être des jeunes et des tout-petits.

ÉTUDE DES CONDITIONS QUI FAVORISENT LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS QUI VIVENT UNE
EXPERIENCE DE PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL. MARIE-ANDRÉE POIRIER,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

GRAPHIQUE 2
NOMBRE DE DEMANDES PAR AXE DE PROGRAMMATION (CONCOURS 2002)¹

Soutien à la relève (bourses et subventions)
1633 demandes



1. Le programme qui s'inscrit dans l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* n'a pas été offert au concours 2002.

2. Ne tient compte que des demandes soumises dans le cadre des programmes des concours réguliers.

Soutien à l'innovation et à la structuration
171 demandes

En termes de provenance, comme par les années passées, plus des deux tiers des demandes viennent de chercheurs et d'étudiants de cinq universités, soit l'Université de Montréal (24 p. 100), l'Université du Québec à Montréal (13 p. 100), l'Université Laval (13 p. 100), l'Université McGill (10 p. 100) et l'Université Concordia (10 p. 100). L'examen de l'affiliation des codemandeurs dans les subventions partagées démontre que les programmes du Fonds ont une pénétration intéressante dans l'ensemble de la carte universitaire.

En termes de profil de fréquentation par domaine, il est intéressant de noter que sur le plan tant des programmes de bourse que des programmes de subvention, tous les domaines sont représentés. Une demande sur cinq

s'inscrit dans le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*. La diversité des objets de recherche et le bassin important de chercheurs et d'étudiants qui s'y consacrent, expliquent la prépondérance de ce domaine.

Du côté des bourses, 57 p. 100 des demandes sont concentrées dans quatre domaines : *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (20 p. 100); *Arts, littérature et société* (19 p. 100); *Cultures, religions et civilisations* (9 p. 100); *Éducation, savoirs et compétences* (9 p. 100). Du côté des demandes de subvention, les quatre domaines les plus récurrents drainent 61 p. 100 de l'ensemble : *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (23 p. 100); *Éducation, savoirs et compétences* (16 p. 100); *Gestion des organisations* (11 p. 100); *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* (11 p. 100).

MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DYNAMIQUE

La qualité des services offerts à la communauté des chercheurs et des étudiants constitue un souci constant pour le Fonds Société et Culture. L'élaboration de sa *Déclaration de services aux citoyens*, qui contient les normes de qualité régissant les contacts avec la clientèle du Fonds, s'inscrit d'ailleurs dans cette préoccupation. Au cours de l'année, des efforts considérables ont été déployés pour assurer le respect des échéanciers, que l'on pense à l'annonce rapide des octrois, à la publication des calendriers, à

la diffusion des prospectus, à la convivialité des interfaces, à l'implantation des extranets des universités et à la mise en ligne des formulaires. Au cours de la prochaine année, des efforts supplémentaires seront consentis afin de devancer davantage la mise en ligne des prospectus et des formulaires, et d'allonger d'autant le délai avant la date limite de dépôt des demandes de subvention ou de bourse.

axe deuxième

l'architecture des programmes

OFFRIR UN PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE INNOVANTE

MISER SUR LE POTENTIEL NOVATEUR

Dans le cadre de la programmation de l'automne 2002, le Fonds Société et Culture donnait le coup d'envoi à son tout nouveau *Programme d'appui à la recherche innovante*. Avec le lancement de ce programme, le Fonds s'engage à soutenir trois types de recherches :

EN 2002-2003, CHACUN DES 11 REGROU- PEMENTS STRATÉGIQUES SOUTENUS PAR LE FONDS COMPREND EN MOYENNE :

- 28 chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 47 ans
- 99 étudiants de 2^e et 3^e cycles
- 128 diplômés de 2^e et 3^e cycles au cours des trois dernières années
- 3 stagiaires et boursiers postdoctoraux

QUAND UNE INNOVATION EN CHASSE UNE AUTRE

Le discours social sur les problèmes environnementaux constitue un facteur important de la réussite ou de l'échec des technologies. Dans une perspective de développement durable, la

technologie polluante aura tendance à se faire chasser par une technologie qui l'est moins ! Ces processus de substitution intéressent Steve Maguire, de l'Université McGill, parce qu'ils se distinguent de ceux décrits selon les modèles microéconomiques, à savoir que ce serait simplement un ratio « performance/prix » plus élevé qui entraînerait la substitution d'un produit.

En fait, le chercheur pose l'hypothèse que ces processus seraient davantage le résultat d'efforts d'acteurs dont l'objectif est de changer des croyances sociétales, des valeurs et des critères d'évaluation conduisant au choix d'une technologie donnée. Dans ce sens, le discours, en l'occurrence scientifique et politique, influencerait sur l'évaluation qui est faite d'une technologie. Par cette recherche, S. Maguire entend contribuer à une meilleure compréhension des processus de substitution en élaborant un modèle plus précis qui intègre des concepts organisationnels, sociologiques et politiques aux modèles microéconomiques dominants.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT, STRATEGY & SUBSTITUTION: LESSONS FROM STUDIES OF THE PROCESS OF ELIMINATING PRODUCTS FROM THE ECONOMY. STEVE MAGUIRE, UNIVERSITÉ MCGILL

des recherches de nature fondamentale axées sur le développement de perspectives et de cadres conceptuels nouveaux ; des recherches qui apportent un éclairage neuf sur la complexité des phénomènes sociaux et culturels ; des recherches de nature appliquée favorisant une transposition des connaissances qui va au-delà des pratiques éprouvées.

Dès sa première année, le programme a connu sans conteste un franc succès, au-delà des attentes du Fonds. Près de 150 demandes ont été évaluées par quatre comités de pairs.

RÉVISER LES MODALITÉS DE SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

UNE GÉOMÉTRIE VARIABLE : LE DÉFI DU NOUVEAU PROGRAMME-ÉQUIPE

Tel que prévu à l'agenda de 2002-2003, le Fonds Société et Culture a revu de fond en comble son soutien aux équipes de recherche. Rappelons l'héritage de deux programmes de soutien aux équipes fort différents en finalités et qui accueillait des équipes avec des pratiques de recherche et des degrés de développement variés.

Le Fonds entend respecter cette diversité en définissant un programme à géométrie variable afin d'offrir à des équipes de différentes configurations – universitaires ou en partenariat, disciplinaires ou multidisciplinaires, établies, en formation ou en renouvellement – un financement stable qui leur permettra de mieux fonctionner, d'être plus productives et de se développer. Le comité des programmes a basé la formulation des nouvelles modalités de soutien aux équipes sur les principes d'action suivants :

Le Fonds Société et Culture entend offrir une programmation qui se déploie de façon à accueillir la diversité des pratiques de recherche qui font la richesse de la communauté des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

- adapter les modalités de soutien aux pratiques de recherche, et non l'inverse;
- tenir compte des différentes configurations d'équipe;
- stimuler l'émergence d'équipes;
- reconnaître la particularité de la recherche en partenariat;
- reconnaître l'importance et la particularité des différentes formes de mise en valeur des résultats de la recherche.

Les grandes lignes du programme ont fait l'objet d'une large consultation auprès de l'ensemble des universités québécoises, rejoignant près de 300 chercheurs et administrateurs de la recherche. Des consultations supplémentaires sur le processus et les critères d'évaluation, de même que sur les dépenses admissibles, permettront d'apporter la touche finale à ce programme qui sera offert au concours de l'automne 2003.

DÉTERMINER LES STRATÉGIES D'ENSEMBLE POUR LE SOUTIEN À LA RECHERCHE-CRÉATION

RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA RECHERCHE-CRÉATION

Le Fonds Société et Culture a mis sur pied un comité *ad hoc* afin d'évaluer les stratégies d'ensemble pour le soutien à la recherche-crédation. Les travaux de ce comité se sont déroulés de façon intensive, en consultation avec les chercheurs-crédateurs et les administrateurs de la recherche porteurs des dossiers de recherche-crédation. Le rapport du comité, fort d'une vingtaine de recommandations, sera déposé au premier trimestre de l'année 2003-2004.

Parmi les recommandations, mentionnons le maintien des deux programmes dédiés à la recherche-crédation, et l'ajout d'un volet individuel au *Programme de soutien aux regroupements de recherche-crédation*. Le comité recommande également le prolongement de la durée du financement.

ÉLABORER UN PROCESSUS D'ÉVALUATION INTERNE DES PROGRAMMES

VISER LA PERTINENCE ET L'EFFICIENCE, MESURER L'IMPACT

Le Fonds désire se doter d'une politique interne d'évaluation qui lui permette de mesurer l'impact, la cohérence et la complémentarité de l'ensemble des composantes de sa programmation. Le cadre, le calendrier, les outils et les devis d'évaluation seront élaborés au cours du prochain exercice.



POUR UNE COLLABORATION RÉUSSIE

L'école n'est pas un lieu d'apprentissage en vase clos, éloigné des contextes de vie. La qualité de la relation entre l'école et la famille alimente les chances de succès scolaire des jeunes. On dispose déjà de divers modèles de collaboration famille-école. Dans le cadre de son projet de recherche, l'équipe de Michèle Vatz-Laaroussi, de l'Université de Sherbrooke, s'intéresse en particulier à ces modèles tels qu'appliqués auprès de deux populations souvent perçues comme vulnérables, soit les jeunes de familles immigrantes et les jeunes autochtones.

Le projet vise à construire, à partir de divers types de collaboration famille-école, des modèles qui permettent de saisir les composantes de cette collaboration, leurs interactions, la place qu'y occupent les jeunes, les parents, l'école et ses intervenants, l'établissement d'enseignement et la communauté, de même que les dynamiques en jeu. Particulièrement, l'équipe de recherche a pour but de relever, par une méthodologie qualitative, les composantes des dynamiques famille-école dans des situations mettant en jeu des enfants autochtones et des jeunes immigrants qui réussissent à l'école. Le point de vue de la réussite est d'autant plus pertinent que, dans le cas de ces groupes, l'accent est souvent mis sur l'échec, le décrochage ou l'absence de collaboration. Les retombées d'une telle recherche profiteront certes aux milieux scolaires, qui pourront améliorer l'efficacité de leurs stratégies, mais aussi aux groupes immigrants et autochtones en les sensibilisant à la diversité des stratégies familiales.

LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE COLLABORATION FAMILLES-ÉCOLES : TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE POUR DES GROUPES IMMIGRANTS ET DES GROUPES AUTOCHTONES DU QUÉBEC, MICHÈLE VATZ-LAAROUSSI, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

axe troisième

la concertation et le partenariat

SOUTENIR LE PROGRAMME DES ACTIONS CONCERTÉES ET DÉTERMINER
LES SECTEURS D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE RECHERCHE DES PARTENAIRES

Le programme des actions concertées, au cœur de la recherche dans les domaines d'importance stratégique, vise à répondre aux préoccupations et besoins de recherche des milieux de pratique, de décision, d'intervention. L'année 2002-2003 aura été à cet égard, à l'instar de l'année précédente, faste en réalisations.

Le travail de définition des besoins, de maillage entre les différents partenaires et de formulation de thèmes et priorités de recherche concertée s'est concrétisé par le lancement de cinq appels d'offres en 2002-2003, dont deux programmes thématiques majeurs avec des enveloppes totalisant près de 3,5 millions de dollars. À lui seul, le programme *Persévérance et réussite scolaires* représente un investissement en recherche de l'ordre de 2,75 millions de dollars. Une centaine de chercheurs y ont soumis une lettre d'intention. Ce programme représente un levier formidable de mobilisation de fonds pour une recherche ciblée sur des besoins sociaux d'importance pour le Québec.

En plus de ces activités de lancement, le Fonds a géré en cours d'année pas moins de 37 projets faisant suite aux appels d'offres antérieurs. De ce nombre, on dénote 33 projets de recherche, deux synthèses des connaissances et deux bourses doctorales. La plupart de ces projets

*Le Fonds Société et Culture
entend maintenir son approche proactive
dans l'identification de partenaires
potentiels et le développement de
nouvelles actions concertées.*

TABEAU 2

POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT POUR CHAQUE APPEL D'OFFRES 2002-2003

Appel d'offres 2002-2003	Total en dollars	Nombre de partenaires	Pourcentage d'autofinancement
Situation financière de futures personnes âgées	265 000	14	49 %
Évaluation du dispositif des pactes ruraux	225 000	5	67 %
Impacts socio-économiques des jeux de hasard et d'argent – phase 2	750 000	5	100 %
Persévérance et réussite scolaires – phase 2	2 725 000	1	91 %
– Synthèse des connaissances sur les élèves à risque	25 000		
TOTAL	3 990 000		

s'inscrivent dans six programmes thématiques couvrant une diversité de problématiques contemporaines : lecture; travail en mutation; responsabilités parentales; vieillissement; jeux de hasard et d'argent; persévérance et réussite scolaires. Ces projets mobilisent plusieurs centaines de chercheurs, avec des responsables de recherche provenant de neuf universités, de trois établissements d'enseignement collégial et de quatre milieux de pratique.

Le *Programme des actions concertées* permet aussi au Fonds de contribuer au transfert continu des connaissances et à la mobilisation des savoirs. Ainsi, en 2002-2003, le Fonds a organisé une quinzaine d'activités de suivi et de transfert des connaissances réunissant des dizaines de chercheurs et de représentants des partenaires.

Enfin, le Fonds participe activement à des discussions avec une vingtaine de partenaires sur divers dossiers de recherche susceptibles de prendre la forme d'actions concertées. On s'intéresse notamment aux impacts des politiques publiques, à l'environnement des jeunes travailleurs, aux services offerts à certaines clientèles défavorisées, à l'efficacité de programmes dans le domaine de l'éducation et au développement des régions.

UNE QUESTION DE TEMPS !



Ce n'est pas d'hier que la fin du monde suscite des peurs et des réflexions. Elle s'impose comme symptôme par excellence d'une crise qui secoue tout sur son passage, un symptôme dont le matériau premier est temporel. L'imaginaire de la fin est un jeu sur le temps : c'est l'appréhension

d'un événement à venir, qui vient détruire le monde et qui est accrédité par des sources passées. Dans le cadre de ses travaux, l'équipe de recherche de l'Imaginaire de la fin, coordonnée par Bertrand Gervais de l'UQAM, s'intéresse au rôle fondamental que joue le temps dans les appréhensions de fins du monde, que ce soit en termes de condition, de support privilégié ou de principe de cohérence de cet imaginaire. Les discours alarmistes (avancées scientifiques, préoccupations écologiques, etc.) et les productions d'ordre culturel (littérature, cinéma, etc.) alimentent l'imaginaire de la fin : dans cette optique, la fin devient un « principe structurant » de ces manifestations.

Dans cette recherche interdisciplinaire qui fait cohabiter des approches théoriques provenant des univers de la sémiotique, de la psychanalyse et de la sociocritique, les membres de l'équipe de recherche abordent plusieurs façons qu'a le temps de marquer cet imaginaire de la fin. L'un de ses axes privilégiés est celui des symptômes du temps de la fin qui s'observent dans la vie de tous les jours. Que l'on pense, pour n'en nommer que quelques-uns, aux effets d'une commercialisation excessive, à la montée des particularismes, à la fragmentation du tissu social, à la mode des « serial killers », à l'étrange nécessité de marquer le corps à coup de tatouages et de mutilation.

L'IMAGINAIRE DE LA FIN : LA QUESTION DU TEMPS, BERTRAND GERVAIS (COORD.), JEAN-FRANÇOIS CHASSAY ET ANNE ELAINE CLICHE, DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, MARTIN LEFEBVRE DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA, JEAN-PIERRE VIDAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI.

ORIENTATION 2 STIMULER L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Le Fonds Société et Culture a fait de l'éthique l'un des enjeux prioritaires de son *Plan stratégique 2002-2005*. Dans le cadre de cette orientation, le Fonds privilégie deux axes d'intervention, soit l'évaluation par les pairs et la conduite de la recherche.

axe premier

l'évaluation par les pairs

ENCADRER LES PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES DEMANDES

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

En cette première année de gestion complète des demandes de financement, l'un des principaux défis était certainement l'adaptation du processus d'évaluation à la cartographie de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres par domaine, au nombre de programmes et au volume de demandes reçues. Le Fonds Société et Culture a adopté un système de lecteur et d'assignation des demandes basé sur l'objet de recherche plutôt que sur le champ disciplinaire du demandeur. De plus, il a développé et implanté des outils pour faciliter les travaux et les délibérations des comités d'évaluation, notamment des grilles de pointage permettant de suivre en continu le classement des demandes et la variabilité inter-évaluateurs en vue d'ajuster les notations pour refléter le consensus au sein du comité. Ces initiatives ne constituent que les toutes premières étapes d'une réingénierie des processus d'évaluation qui se poursuivra en 2003-2004.

Le Fonds Société et Culture s'est donné comme objectif d'assurer le maintien de l'intégrité et l'amélioration continue du processus d'évaluation des demandes de subvention et de bourse en maintenant les plus hauts niveaux de rigueur et de transparence.

axe deuxième

la conduite de la recherche

FOURNIR À LA COMMUNAUTÉ UN CADRE DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES ET ÉLARGIR CETTE RÉFLEXION À TOUS LES SECTEURS DE RECHERCHE DU FONDS

APRÈS LA RECHERCHE SOCIALE, D'AUTRES GRANDS SECTEURS DANS LA MIRE DU FONDS

En 2002-2003, le Fonds Société et Culture soumettait à la communauté des chercheurs un premier énoncé d'orientations concernant l'éthique en recherche sociale. Il espère ainsi sensibiliser les membres de la communauté à l'importance des enjeux éthiques dans ce secteur et fournir des repères supplémentaires aux comités d'éthique de la recherche. Le document porte sur la confidentialité et la vie privée, et sur le consentement libre et éclairé; ce sont là deux enjeux qui s'imposent par leur prépondérance et leur universalité. Les règles proposées par le Fonds sont édictées en complément de celles de l'*Énoncé de politique des trois Conseils* et de diverses dispositions législatives en vigueur au Québec. En faisant paraître le document d'orientations, le Fonds clôt la première étape des travaux lancés en 1999 par le Conseil québécois de la recherche sociale. D'autres enjeux seront explorés et la réflexion sera élargie à tous les grands secteurs de recherche du Fonds, sous l'égide du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, mis sur pied en octobre 2002.

Depuis sa création, ce comité s'est réuni à trois reprises. Un plan d'action est en élaboration. En 2003-2004, des rencontres sont prévues avec des représentants travaillant dans les domaines de recherche couverts par le Fonds afin de cibler les questions éthiques qui se posent dans la pratique, tant pour les chercheurs que pour les comités d'éthique qui ont à évaluer les projets de recherche.

La réflexion du comité du Fonds tiendra compte des travaux menés ailleurs, notamment la mise à jour de l'*Énoncé des trois Conseils* ainsi que le rapport du groupe de travail sur l'article 21 du Code civil du Québec, un groupe créé par le Fonds.

Le Fonds Société et Culture entend favoriser la prise en charge des enjeux éthiques par les membres de la communauté scientifique, les décideurs et le grand public.

LA MESURE DE L'EFFICIENCE

Dans un contexte où l'on s'interroge plus que jamais sur la performance du système de santé et des services sociaux au Québec, la question de sa gestion et d'une plus grande ouverture au secteur privé se pose avec une grande acuité. La mesure de l'efficacité des centres de décision dans les organisations a été abordée par diverses méthodes en recherche. Celles-ci, cependant, ont rarement tenu compte des contraintes auxquelles sont soumises les unités de décision et qui limitent leur capacité à modifier les ressources. Dans le secteur de la santé, s'il est possible de changer la quantité de main-d'œuvre peu qualifiée, il n'en va pas de même quand on veut modifier la taille d'un centre hospitalier !

Innover dans la façon de mesurer l'efficacité des unités de décision des centres hospitaliers, tel est l'objectif de la recherche de Pierre Ouellette. Ce chercheur de l'UQAM veut comparer l'efficacité d'hôpitaux québécois (système public) à ceux d'hôpitaux de la Californie (système privé) afin de « mesurer l'ampleur des inefficacités relatives et de déterminer les mérites d'un système largement privé par rapport à un système largement public ». Les résultats d'une telle étude alimenteront assurément le débat sur la place du secteur privé dans le système québécois de santé et des services sociaux.

PERFORMANCE DES CENTRES HOSPITALIERS AU QUÉBEC ET EN CALIFORNIE, PIERRE OUELLETTE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ORIENTATION 3

OFFRIR UNE STRUCTURE DE SOUTIEN EFFICACE ET ACCESSIBLE

Le développement de l'organisation interne du Fonds Société et Culture se fait dans un souci d'efficacité et de convivialité pour la clientèle et les partenaires. La consolidation de la structure organisationnelle dépasse l'organisation interne et vise les instances, les affaires corporatives et la liaison avec la communauté.

axe premier

l'organisation interne

COMBLER LE PLAN D'EFFECTIF

UNE ÉQUIPE COMPLÈTE

Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, le Fonds Société et Culture, conformément aux prévisions d'organisation administrative, a comblé son plan d'effectif comptant deux postes de cadre, dix de professionnel et six d'employé de soutien. Ainsi, le personnel affecté exclusivement au Fonds est passé de 14 à 18 personnes. Notons également la signature d'une première convention collective pour les professionnels du Fonds, en décembre 2002.

COMPLÉTER LA MISE SUR PIED DES SERVICES COMMUNS

UN PERSONNEL DÉDIÉ À DEUX FONDS DE RECHERCHE

Au cours de l'année, le Fonds Société et Culture et le Fonds Nature et Technologies ont complété la mise sur pied des services communs. Ainsi,

Avec la contribution de ses ressources informationnelles et informatiques, le Fonds Société et Culture, en collaboration avec les deux autres Fonds, élabore des outils de connaissances et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation tels le portail CANTOR, la Carte des compétences de la recherche universitaire et le CV canadien.

L'ÉQUIPE DE CONSEILLERS SCIENTIFIQUES DU FONDS

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Fonds Société et Culture a complété son équipe de conseillers scientifiques. Celle-ci se compose de quatre professeurs qui ont connu une longue et fructueuse carrière dans le réseau universitaire du Québec. Mesdames Carmen Lambert et Suzanne Lemerise, qui ont travaillé respectivement en anthropologie à l'Université McGill et en arts à l'UQAM, se joignent à messieurs Jacques Alary et Vincent Lemieux, qui ont fait carrière respectivement en travail social à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal, et en science politique à l'Université Laval. Il s'agit d'une équipe de conseillers scientifiques d'une grande qualité et d'une remarquable complémentarité.



De gauche à droite : M. Jacques Alary, M^{me} Carmen Lambert, M. Vincent Lemieux et M^{me} Suzanne Lemerise

en date du 31 mars 2003, le nombre d'employés des services communs s'élève à 29. La ventilation des ressources humaines fait état d'un cadre, de neuf professionnels et de 19 employés de soutien. En plus de permettre une économie d'échelle considérable, la mise en commun des ressources administratives, informationnelles et informatiques permet le développement d'outils de gestion, de surveillance du système québécois de la recherche et de l'innovation, de services à la clientèle et de développement des ressources humaines performants qu'un seul Fonds ne pourrait assumer seul.

Pour refléter plus adéquatement ses responsabilités vis-à-vis les deux Fonds, madame Lucie Girard a été nommée vice-présidente de l'administration et de l'information.

axe deuxième

les affaires corporatives

MODERNISER LES POLITIQUES INTERNES

UNE Saine GESTION GUIDÉE PAR L'INTÉRÊT PUBLIC

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'administration publique*, le Fonds Société et Culture a mis à jour sa *Déclaration de services aux citoyens* et a adopté le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds*. De plus, lors de la réunion du 19 décembre 2002, le conseil a approuvé un *Règlement de régie interne*. La politique linguistique sera finalisée sous peu.

LANGUES ET LANGAGE

LE FRANÇAIS COMME FACTEUR DE PROTECTION DE L'ANGLAIS



Malgré la prépondérance du caractère anglo-saxon de l'Amérique du Nord, il y a un endroit sur le continent où la langue française jouerait un rôle d'agent protecteur de la langue anglaise : Montréal ! En effet, le maintien du caractère particulier de la langue anglaise montréalaise s'expliquerait, en partie, par la prédominance de la langue française : l'environnement francophone aurait protégé cette enclave linguistique des changements qui ont affecté d'autres régions de l'Amérique du Nord. Telle est l'hypothèse avancée par Charles Boberg, de l'Université McGill.

Selon ce chercheur, Montréal est le seul endroit sur le continent où l'anglais est numériquement et institutionnellement une langue minoritaire. Ce statut a créé une variété unique de l'anglais tant sur le plan du vocabulaire que sur celui de la phonétique. C'est ce dernier aspect qui intéresse le chercheur car, à ce jour, il existe peu d'études sur cette particularité montréalaise. La phonétique permet de saisir les effets du contact d'une langue avec d'autres variétés de langue, de trouver les facteurs qui déterminent l'ampleur d'un changement linguistique et de reconnaître les marqueurs linguistiques d'une identité locale, comme celle de l'anglais montréalais. Les résultats de cette recherche aideront notamment à comprendre la structure sociolinguistique du Québec.

L'ANGLAIS COMME LANGUE MINORITAIRE : LA VARIATION ETHNOLINGUISTIQUE ET LA PHONÉTIQUE DE L'ANGLAIS MONTRÉALAIS, CHARLES BOBERG, UNIVERSITÉ MCGILL

POUR UNE
CARTOGRAPHIE
DE LA NOUVELLE
EN LIGNE

Le phénomène de la mondialisation qui marque le monde actuellement apporte son lot de paradoxes, certains plus surprenants que d'autres. Le chercheur Mike Gasher souligne avec pertinence le suivant : alors que les pays entrent de plus en plus dans une période d'intense circulation des produits, des services et des personnes, on observe, du moins en Amérique du Nord, que les journaux diminuent progressivement leur couverture des nouvelles internationales, voire ferment des bureaux à l'étranger ! Pourtant, le lectorat actuel, dont la composition est plus diversifiée qu'elle ne l'a jamais été sur le plan de la culture et de l'ethnie, est probablement plus réceptif et sensible à la nouvelle internationale que ne l'étaient les générations précédentes.

Si l'espace consacré à la nouvelle internationale rétrécit peu à peu dans les médias écrits, qu'en est-il de la presse Web ? Le paradoxe de la presse écrite « contaminerait-il » le nouveau média électronique ? La presse en ligne a-t-elle plutôt mis de l'avant une stratégie d'expansion à l'égard tant de la nouvelle internationale que de l'audience planétaire, dont le bassin de lecteurs est estimé à 322 millions d'individus ? En somme, bien que la presse en ligne en soit encore à ses premiers balbutiements, dans quelle mesure les sites Web exploitent-ils le potentiel de la mondialisation que permet l'émergence de la toile électronique ? C'eût été de telles questions que veut répondre Mike Gasher, de l'Université Concordia, en élaborant une cartographie de la nouvelle en ligne afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur le phénomène d'Internet, qui prend de plus en plus d'importance comme source de nouvelles et d'information.

Également, en collaboration avec le Fonds Nature et Technologies, le Fonds a mis sur pied un comité de la protection des renseignements personnels dont les travaux débiteront en 2003-2004.

Enfin, le Fonds est engagé dans la mise en œuvre et la promotion du *Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle*, élaboré par la mission recherche, science et technologie du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche. Un document d'information, sous forme de questions/réponses, a été produit à l'initiative des trois Fonds québécois. Ce document, traduit en anglais et diffusé dans les sites Web des trois Fonds, sera mis à jour régulièrement au plus grand bénéfice des chercheurs et étudiants.

axe troisième
les instancesASSURER LA REPRÉSENTATIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE NOUVEAUX VISAGES

En décembre 2002, le conseil des ministres du gouvernement du Québec nommait trois nouveaux membres au sein du conseil d'administration du Fonds. Ainsi, se joignaient au conseil, à titre d'administrateurs : madame Marie-Andrée Beaudet, professeure titulaire au Département des littératures de l'Université Laval, spécialisée en sociologie de la littérature ; madame Monique Régimbald, professeure au Département d'arts plastiques à l'UQAM, dont les travaux ou la pratique de l'art portent sur la peinture et la vidéo d'art ; et monsieur Brian Young, professeur d'histoire à l'Université McGill, spécialiste de l'histoire sociale et urbaine du Québec. Ces nominations



Monsieur Brian Young



Madame Marie-Andrée Beaudet



Madame Monique Régimbald-Zeiber

**LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :
UNE PRÉOCCUPATION DU FONDS SOCIÉTÉ
ET CULTURE**

En juillet 2002, la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche lançait le Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Ce plan d'action, élaboré en concertation, entre autres, avec les trois présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec, vise l'harmonisation de la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et leurs établissements affiliés. Dorénavant, les trois Fonds québécois de recherche conditionnent leur financement au respect de ces nouvelles règles : toutes les demandes de subvention doivent être accompagnées d'un engagement de la part du chercheur et tous les formulaires font désormais mention de ces exigences.

assurent un meilleur équilibre dans la représentation des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres au sein du conseil.

**SE Doter d'une structure de comités au conseil
DES COMITÉS AU TRAVAIL**

Le conseil d'administration du Fonds Société et Culture s'est doté d'une structure de comités permanente. Le mandat et la composition du comité exécutif, du comité des programmes et du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique ont été approuvés le 11 octobre 2002. Par ailleurs, deux comités *ad hoc* ont été mis sur pied en décembre 2002, un sur la planification stratégique et un sur la recherche-crédation.

Au cours de l'année, les membres de ces comités se sont réunis à plusieurs reprises. Les travaux du comité des programmes et du comité sur la recherche-crédation ont été particulièrement intenses en raison des ajustements souhaités pour les concours de l'automne 2003.

axe quatrième

la liaison avec la communauté

ÉTABLIR UNE CULTURE DE CONSULTATION

**À L'ÉCOUTE DE LA COMMUNAUTÉ ET DES
PARTENAIRES**

Le Fonds Société et Culture a fait de la culture de consultation un principe d'action dans le développement de sa programmation et de sa veille

MILIEUX DE VIE, AMÉNAGEMENT ET
APPROPRIATION DE L'ESPACE HUMAIN

**C HERCHER
LE SENS DU
QUARTIER**



Pour les gens qui l'habitent, le quartier constitue-t-il un espace social significatif, un lieu d'interactions dans la vie quotidienne ou est-il un héritage d'une époque révolue? Pour les administrations publiques, le quartier prend la forme d'un territoire d'intervention pertinent pour un ensemble de politiques urbaines et sociales. Comme le soutient Annick Germain, « [...] les administrations publiques tendent de plus en plus à territorialiser leurs interventions à l'échelle des quartiers, comme si leurs <bénéficiaires> organisaient – de gré ou de force – leur vie quotidienne autour d'un enracinement local marqué ». Il est vrai que certains chercheurs ont reconnu le pouvoir structurant que le quartier exerce sur les conditions de vie et de développement de certaines catégories de la population locale, en l'occurrence les catégories « socialement fragiles ». Toutefois, celles-ci, comme variable, constitueraient une sorte de « boîte noire » dans leurs schémas d'analyse.

Ainsi, n'assiste-t-on pas à un décalage entre le quartier comme territoire d'intervention des administrations publiques, mais aussi des réseaux associatifs et communautaires, et le rapport au quartier des populations résidentes, se demande la chercheuse de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société? Dans l'affirmative, est-ce à dire que les choix de gestion des intervenants publics et communautaires devraient être revus? C'est ce que la chercheuse et ses collègues veulent explorer dans le cadre de ce programme de recherche à deux volets mené auprès de différents groupes de population et différents secteurs d'intervention.

LE QUARTIER : ESPACE SOCIAL, TERRITOIRE D'INTERVENTION¹, ANNICK GERMAIN,
INRS-URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ



DES POLITIQUES QUI FAÇONNENT LE COMPORTEMENT

Certaines politiques publiques peuvent avoir un effet important sur le comportement des uns, et très peu sur le comportement des autres. « Ces politiques publiques, nous dit Bernard Fortin, peuvent aussi avoir un impact majeur sur la répartition du bien-être en général et sur la pauvreté en particulier ». D'où l'intérêt et la pertinence de bien évaluer le bien-fondé de ces politiques. Analyser les effets des politiques publiques sur le comportement et le bien-être de la population, tel est l'objectif du programme de ce chercheur et de son équipe de l'Université Laval.

Son chantier d'études regroupe sept projets de recherche attachés à un fil conducteur : le marché du travail. L'un d'entre eux porte sur les mesures incitatives de réinsertion en emploi destinées aux prestataires de l'aide sociale. Principalement, B. Fortin et son collègue G. Lacroix étudient les transitions à la sortie de l'école entre l'emploi, l'aide sociale, l'assurance-emploi et autres programmes de réinsertion chez des jeunes hommes québécois faiblement scolarisés. À ce jour, les résultats montrent que les programmes de réinsertion de l'assurance-emploi augmentent la fréquence des transitions vers l'emploi. En revanche, les participants aux programmes de l'aide sociale ont davantage de difficultés à réintégrer le marché du travail. Ce résultat est tout à fait conforme aux constats de nombreuses études effectuées tant aux États-Unis qu'en Europe. Il ouvre entre autres sur la problématique de la transmission inter-générationnelle de la dépendance sociale, l'un des autres projets en cours menés par le chercheur de l'Université Laval.

EFFETS DE LA FISCALITÉ ET DES PROGRAMMES SOCIAUX SUR L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET LA JUSTICE DISTRIBUTIVE, BERNARD FORTIN, UNIVERSITÉ LAVAL

stratégique. En 2002-2003, le Fonds a organisé plusieurs consultations en rafale ainsi que des tables-rondes, notamment sur le soutien aux équipes de recherche et à la recherche-crédation. En janvier, la direction amorçait une tournée de consultation auprès de différents acteurs clés dans l'analyse et la réflexion portant sur les grandes politiques gouvernementales, les enjeux de société et les besoins de recherche. À ce jour, des rencontres ont eu lieu avec des représentants de sept des dix ministères visés par cette tournée. Plusieurs autres rencontres sont prévues avec les secrétariats, conseils consultatifs, observatoires, syndicats et groupes d'intérêts.

FAIRE CONNAÎTRE LES GRANDES LIGNES D'ACTION DU FONDS

PRÉSENCE ET TRANSPARENCE

Afin de profiter du plus grand nombre possible de tribunes et d'occasions de faire connaître ses grandes lignes d'action, la direction et le personnel du Fonds Société et Culture ont participé à plusieurs activités de représentation. Ainsi, le Fonds était présent au Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), aux activités organisées par l'Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ), au colloque sur l'innovation tenu à l'Université de Montréal et aux Journées annuelles de santé publique. Les membres de l'équipe de direction du Fonds participent activement à l'administration d'un grand nombre d'organismes et de projets à l'avant-scène de la recherche au Québec, comme Valorisation Recherche Québec, le Conseil de la science et de la technologie, l'Institut de recherche et création en arts et technologies

Le Fonds Société et Culture veut identifier clairement les besoins et les attentes de la communauté scientifique et des partenaires, et tenter d'y répondre de façon appropriée.

médiatiques (HEXAGRAM), le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CETREQ), le projet CANTOR, l'Observatoire-réseau du système d'innovation québécois, le CV canadien, etc.

Par ailleurs, dans le but de faire connaître le plus rapidement possible les décisions prises et la teneur des discussions du conseil d'administration, la présidente-directrice générale diffuse dans le site Web du Fonds une lettre d'information après chaque séance du conseil. L'augmentation de la fréquentation du site après la publication de la lettre est une indication claire de l'efficacité de cet outil de liaison.

CRÉER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

UNE NOUVELLE SIGNATURE

Comme nouvel organisme, le Fonds Société et Culture a adopté une signature visuelle présentant les 13 domaines de recherche qui illustrent les grands secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. La nouvelle image du Fonds a servi au développement d'une série d'outils de communication (dépliant, kiosque, publicité, etc.) afin de faire connaître la mission et les programmes du Fonds à la communauté des chercheurs et étudiants, des administrateurs et des gestionnaires de recherche, des partenaires, etc. En mars 2003, le Fonds lançait son tout nouveau site Web. Un plan de développement est prévu pour la prochaine année afin de faire de ce site une vitrine de la recherche soutenue par le Fonds.

RELATIONS INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

METTRE FIN À LA GUERRE!



La récente guerre en Irak

nous rappelle la pertinence de la

recherche sur les conflits internationaux. C'est dans ce sens que s'inscrivent les travaux de Jean-Sébastien Rioux, de l'Université Laval, qui mène une recherche visant une meilleure compréhension des différentes formes d'intervention que les acteurs d'un conflit (civil ou inter-étatique) utilisent et de l'évolution de leurs stratégies. Il s'agit d'une étude empirique, approfondie à l'aide de cas d'intervention de tiers dans des conflits internationaux.

Avec dans sa mire divers types d'intervention (médiation, arbitrage, envoi de troupes armées, etc.), M. Rioux se demande, entre autres, à quoi l'on peut attribuer le niveau de succès des interventions des tiers dans les conflits. L'hypothèse est qu'il s'expliquerait par des facteurs tels la structure du système international, la nature de l'acteur intervenant et la nature du conflit. Dans cette optique, la première phase des travaux consiste à recenser toutes les interventions d'organisations multilatérales dans tous les conflits survenus depuis 1947, alors que la seconde en sera une de description des acteurs, du déroulement et de l'impact des cas d'intervention. À la lumière des données recueillies, ce chercheur de science politique sera en mesure de déterminer lequel des acteurs (ONU, OTAN, organisation régionale, etc.) aura eu le plus d'influence sur la résolution efficace et paisible des conflits. Les connaissances issues de cette recherche pourraient alimenter tant les débats politiques précédant l'intervention d'un tiers dans une guerre que l'élaboration de politiques d'intervention multilatérales dans les conflits internes.

PROCESSUS D'INTERVENTION DES TIERS DANS LES CONFLITS INTERNATIONAUX DU 20^e SIÈCLE.
JEAN-SÉBASTIEN RIOUX, UNIVERSITÉ LAVAL

RÉCIPIENDAIRES D'UNE SUBVENTION DU FOND SOCIÉTÉ ET CULTURE

CONCOURS 2002-2003

Abrami, Philip C. – Université Concordia / April, Raymonde – Université Concordia / Auger, Réginald – Université Laval / Bain, Allison – Université Laval / Basque, Josianne – Télé-Université / Belle-Isle, Francine – UQAC / Bergeron, Jacques – Université de Montréal / Bernard, Jean-Thomas – Université Laval / Bernier, Diane – Université de Montréal / Bilodeau, Michel – UQAC / Blattberg, Charles – Université de Montréal / Bobaljik, Jonathan David – Université McGill / Boberg, Chantal – Université McGill / Boismenu Gérard – Université de Montréal / Boivin, Marie-Denise – Université Laval / Bouffard, Théodore – UQAM / Brendgen, Rosemarie Mara – UQAM / Brousseau, Michèle – Centres Jeunesse de Québec / Brown, Thomas – Pauley, Foster / Brunelle, Natacha – UQTR / Buckley, Robert Philip – Université McGill / Bussière, Yves Daniel – Institut national de la recherche scientifique / Buzzetti, Eric – Université Concordia / Calvès, Anne – Université de Montréal / Cardinal, Li – Société québécoise de science politique / Carrier, Suzanne – Centre de réadaptation Gabrielle-Major / Chapdelaine, Andrée – Université McGill / Charbonneau, Frédéric – Université McGill / Charlebois, Pierre – Université de Montréal / Chénier, Sébastien – Université de Sherbrooke / Chartier, Daniel – UQAM / Chené, Adèle – Université de Montréal / Clas, André – Université de Montréal / Cloutier, Martin – UQAM / Cloutier, Richard – Université Laval / Cloutier, Yvan – Collège de Sherbrooke / Collin, Jean-Pierre – Institut national de la recherche scientifique / Collins, Laura – Université Concordia / Corwin, Mark – Université Concordia / Couture, Germain – Centre de services en déficience intellectuelle / Crépeau, François – Université de Montréal / Croitoru, Benjamin – Université McGill / Croteau, Anne-Marie – Université Concordia / Damant, Dominique – Université Laval / Daunais, Isabelle – Université Laval / De Almeida, Roberto – Université Concordia / Dedic, Helena – Collège Vanier / Demers, Louis – Télé-Université / Desbiens, Nadia – Université de Montréal / Dessureault, Danny – UQTR / Devault, Annie – UQO / Didur, Jill Alison – Université Concordia / Dionne, Ginette – Université Laval / Doherty, Olivier – UQAM / Dorais, Louis-Jacques – Ass. Inuksiutiit Katimajit / Dorais, Michel – Université Laval / Doray, Pierre – Université de Montréal / Ducatenzeiler, Graciela – Université de Montréal / Ducharme, Francine – Institut universitaire de gériatrie de Montréal / Dumas, Denis – UQAM / Dupré, Louise – UQAM / Ehlers, Lars – Université de Montréal / Ericsson, Jan – Université McGill / Ethier, Louise Solange – UQTR / Faucher, Luc – UQAM / Faucouneau, Colette – UQAM / Féral, Josette – UQAM / Fleury, Michel – UQAM / Fluet, Claude-Denys – École des hautes études commerciales / Fortier, Claire – Collège Édouard-Montpetit / Fortin, Andrée – Université Laval / Fougereyrollas, Patrick – Institut de réadaptation en déficience physique de Québec / Fournier, Marcel – Université de Montréal / Francoeur, Aline – UQO / Gagné, Marylène – Université Concordia / Gagnon, Anita – Université McGill / Gagnon, Éric – CLSC-CHSLD Haute-VilleRivières / Gagnon, Jean-Marc – Centre universitaire de santé McGill / Gasher, Mike – Université Concordia / Gaudreault, André – Université de Montréal / Gauthier, Clermont – Université Laval / Gazibo, Mamoudou – Université de Montréal / Gélinas, Claire – UQAM / Gendron, Sylvie – Sans affiliation / Gendron, Jean-Philippe – Université Laval / Gingras, Yves – UQAM / Godin, Benoît – Institut national de la recherche scientifique / Godin, Gaston – Université Laval / Gospodinov, Nikolay – Université Concordia / Groleau, Danielle – Hôpital Général de Montréal / SMBD – Guberman, Nancy – UQAM / Guillemette, Lucie – UQTR / Guyon, Louise – Centre Dollard-Cormier / Hamelin, Andrée Marie – Université Laval / Hansen, Jörgen – Université Concordia / Harel, Simon – UQAM / Harlos, Karen – Université McGill

i, Nancy Lee – Université McGill / Hébert, Martine – UQAM / Hess, Ursula – UQAM / Hoffmann, Susan Judith – Collège Dawson / Horst, Mary Elisabeth – Université Concordia / Houle,
 e – Université de Montréal / Huffman, Shawn Lewis – UQAM / Huneault, Kristina – Université Concordia / Ibrahim, Awad – Université Bishop's / Jutras, Sylvie – UQAM / Kanouté,
 – CLSC Côte-des-Neiges / Karsenti, Thierry P – Université de Montréal / Khalfa, Joëlle – CLSC René-Cassin et l'IUGSQ / Lachance, Lise – UQAC / Ladouceur, Robert – Université
 / Lafortune, Denis – Université de Montréal / Laliberté, André – UQAM / Lamoureux, Johanne – Université de Montréal / Lanctôt, Nadine – Université de Montréal / Landon, Paul –
 l / Landreville, Pierre – Université de Montréal / Langlois, Luc – Université Laval / Langlois, Lyse – Université Laval / Lanoie, Paul – École des hautes études commerciales /
 ier, Pierre – Institut d'histoire de l'Amérique française / Laroche, Michel – Université Concordia / Larose, François – Université de Sherbrooke / Larose, Simon – Université Laval /
 ey, Myrna – Collège John Abbott / Lasserre, Frédéric – Université Laval / Laurier, Daniel – Soc. de philosophie du Québec / Lavergne, Chantal – Centres Jeunesse de Montréal /
 e, Jean-Pierre – Direction de santé publique, Montréal-Centre / Lavoie, Natalie – UQAR / Le Dorze, Guylaine – Université de Montréal / Le Gall, Isabelle – CHSLD CLSC Bordeaux-
 erville / Leclerc, Josée – Université Concordia / Lecomte, Yves – Revue santé mentale au Québec / Lefebvre, Martin – Université Concordia / Lefrançois, Pascale – Université de
 réal / Légaré, Jacques – Université de Montréal / Legros, Dominique – Soc. rec. amérindiennes Québec / Lenoir, Yves – Université de Sherbrooke / Lesemann, Frédéric – Institut
 nal de la recherche scientifique / Levy, Joseph Josy – UQAM / Li, Shenwen – Université Laval / Loewen, Brad – Université de Montréal / Macdonald, Lain – Université de Montréal /
 i, Gordon – Université Laval / MacLeod, Kevin – Université McGill / Malenfant, Romaine – CLSC-CHSLD Haute-VilleRivières / Maltais, Danielle – UQAC / Maranda, Marie-France –
 rsité Laval / Marcoux, Jean-Sébastien – École des hautes études commerciales / Mariniello, Silvestra – Université de Montréal / Markovits, Henry – UQAM / Martel, Guylaine –
 rsité Laval / Méchoulan, Eric – Université de Montréal / Ménard, Louise – UQAM / Mensah, Maria Nengeh – UQAM / Mercier, Céline – CLSC des Faubourgs / Messing, Karen – UQAM /
 on, Jacques – Université de Sherbrooke / Mishara, Brian – UQAM / Mongeau, Suzanne – UQAM / Morin, Danielle – École des hautes études commerciales / Morris, Lori – UQAM /
 elli, Carlo – Université de Montréal / Moss, Ellen – UQAM / Murray, Gregor – Université Laval / Nadeau, Line – Institut de réadaptation en déficiences physique de Québec / Nadeau,
 ie – Université de Montréal / Nadeau, Robert – UQAM / Nepveu, Pierre – Université de Montréal / Nolin, Pierre – UQTR / Noreau, Pierre – CLSC René-Cassin / Normandin, Lina –
 rsité Laval / Osana, Helena – Université Concordia / Pagani, Linda S. – Université de Montréal / Patry, Louis – Dir.santé publique, Mtl-Centre / Pauzé, Robert – Université de
 brooke / Pelchat, Yolande – CLSC-CHSLD Haute-VilleRivières / Perreault, Stéphane – UQTR / Pierce, Tamarha – Université Laval / Piette, Christine – Université Laval / Poirier, Marie-
 ée – Université de Montréal / Presseau, Annie – UQTR / Proulx, Jean – Université de Montréal / Purdy, Richard – UQTR / Raboy, Marc – Université de Montréal / Radomsky, Adam
 t – Université Concordia / Reeves, Nicolas – UQAM / Régimbald, Monique – UQAM / Rioux, Jean-Sébastien – Université Laval / Robert, Marie – Université de Montréal / Robichaud,
 el – Université de Montréal / Rocque, Sylvie – Université de Montréal / Rosenfield, Steven – Collège Vanier / Ross, Nancy – Université McGill / Rouffignat, Joël – Université Laval /
 llard, Christian – École nationale d'administration publique / Rousseau, Cécile – CUSM-Hôpital Royal-Victoria / Roy, Max – UQAM / Saba, Tania – Université de Montréal / Saillant,
 cine – Université Laval / Saint-Jacques, Marie-Christine – Université Laval / Sarkissian, Sergei – Université McGill / Schmidt, Sylvine – Université de Sherbrooke / Segalowitz,
 nan S. – Université Concordia / Séguin, Monique – UQO / Semujanga, Josias – Université de Montréal / Simard, Marcel – Université de Montréal / Simsarian, Sheila – Université
 cordia / Sylvestre, Audette – Université de Sherbrooke / Tessier, Réjean – Université Laval / Thibault, André – UQTR / Tomas, David – UQAM / Toulon, Omar Nohad – Université McGill /
 blay, Gilles – Collège de Limoilou / Tremblay, Marc – Association des démographes du Québec / Tremblay, Marielle – UQAC / Trottier, Germain – Université Laval / Turgeon, Laurier G.
 iversité Laval / Vaillancourt, Yves – UQAM / Van Caloen, Benoît – Université de Sherbrooke / Van der Schueren, Éric Université Laval / Van Wyck, Peter Crompton – Université
 cordia / Vatz, Michèle – Université de Sherbrooke / Vervacke, Sabrina – Université Laval / Vezeau, Carole – Collège régional de Lanaudière / Joliette / Vitaro, Frank – Université de
 tréal / White, Bob – Université de Montréal / Wilson, Bronwen – Université McGill / Wright, John – Université de Montréal / Wrosch, Carsten – Université Concordia / Wurmbbrand,
 anne – Université McGill / Wynne, Harold – Université McGill / Zinde, Victoria – Université McGill.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

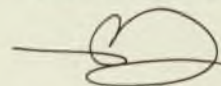
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

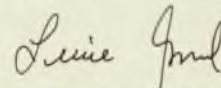
Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Présidente-directrice générale



Vice-présidente à l'administration et à l'information



Québec, le 20 juin 2003

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

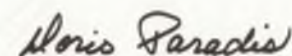
J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2003 et l'état des revenus et dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie

pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L. R. Q. , chapitre V-501), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 20 juin 2003

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT

DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2003

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA
RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ
ET LA CULTURE

	2003 (12 mois) \$	2002 (9 mois) \$
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)		
Subventions à la recherche	29 908 890	22 688 626
Bourses	13 559 314	14 207 739
Frais de fonctionnement du Fonds	3 715 009	2 899 160
	<u>47 183 213</u>	<u>39 795 525</u>
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	686 189	—
	<u>47 869 402</u>	<u>39 795 525</u>
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	29 908 890	22 688 626
Bourses	13 559 314	14 207 739
	<u>43 468 204</u>	<u>36 896 365</u>
	4 401 198	2 899 160
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	<u>4 110 835</u>	<u>2 236 153</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	290 363	663 007
EXÉDENT AU DÉBUT	663 007	—
EXÉDENT À LA FIN	<u><u>953 370</u></u>	<u><u>663 007</u></u>

BILAN

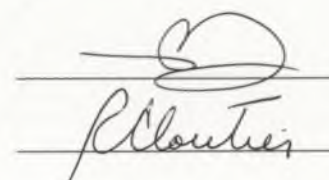
AU 31 MARS 2003

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA
RECHERCHE SUR
LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE**

	2003 \$	2002 \$		2003 \$	2002 \$
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Encaisse	4 206 781	430 724	Subventions et bourses à payer (note 7)	156 655	26 565 873
Dépôt à terme (2,85 %, échéant le 4 avril 2003)	10 000 000	—	Créditeurs et frais courus (note 8)	2 937 231	1 895 155
Intérêts courus	20 543	—	Subventions d'organismes reportées	6 395 267	999 330
Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 5)	4 948 695	35 644 389	Subventions gouvernementales reportées	9 103 840	7 912 972
Frais payés d'avance	17 617	1 856 897	Versement sur la dette à long terme (note 9)	70 463	32 547
	<u>19 193 636</u>	<u>37 932 010</u>		<u>18 663 456</u>	<u>37 405 877</u>
Immobilisations (note 6)	841 033	287 429	Dette à long terme (note 9)	417 843	150 555
	<u>20 034 669</u>	<u>38 219 439</u>		<u>19 081 299</u>	<u>37 556 432</u>
			EXCÉDENT	953 370	663 007
				<u>20 034 669</u>	<u>38 219 439</u>

ENGAGEMENTS (note 10)

pour le conseil d'administration



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2003

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a été constitué par la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (L.R.Q., chapitre M-19.1.2) le 21 juin 2001. Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 15.18 de la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET D'ORGANISMES

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES

Les subventions et bourses sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou encaissées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau et équipement	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %
Développement informatique	20 %

	2003 (12 mois) \$	2002 (9 mois) \$
3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES		
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie :		
Subventions à la recherche	28 810 146	20 539 780
Bourses	13 559 314	14 207 739
Frais de fonctionnement du Fonds	3 464 400	2 812 808
	<u>45 833 860</u>	<u>37 560 327</u>
Autres ministères et organismes :		
Subventions à la recherche	1 098 744	2 148 846
Frais de fonctionnement du Fonds	250 609	86 352
	<u>1 349 353</u>	<u>2 235 198</u>
	<u>47 183 213</u>	<u>39 795 525</u>
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Traitements et avantages sociaux	2 006 866	837 452
Frais de déplacement et de séjour des membres des comités	93 120	50 187
Services de transport et de communication	311 735	161 653
Services professionnels, administratifs et autres	1 124 061	1 011 513
Loyers	261 120	96 801
Entretien et réparations	67 607	25 656
Frais de bureau	57 325	15 519
Amortissement des immobilisations	189 001	37 372
	<u>4 110 835</u>	<u>2 236 153</u>
5. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS		
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	—	30 634 032
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	4 609 274	3 217 537
Fonds de la recherche en santé du Québec	67 939	899 634
Autres	271 482	893 186
	<u>4 948 695</u>	<u>35 644 389</u>

	2003 \$	2002 \$
6. IMMOBILISATIONS		
	Amortissement	
	Coût	Net
Développement informatique	172 427	—
Mobilier de bureau et équipement	188 877	30 657
Équipement informatique	167 877	73 134
Améliorations locatives	538 225	183 638
	1 067 406	287 429

Les déboursés relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 742 605 \$ (2002 - 324 801 \$).

	2003 \$	2002 \$
7. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER		
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	8 953	17 071 087
Fonds de la recherche en santé du Québec	—	58 495
Autres	147 702	9 436 291
	156 655	26 565 873

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS		
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	2 519 671	1 383 628
Fonds de la recherche en santé du Québec	—	5 208
Fournisseurs	417 560	506 319
	2 937 231	1 895 155

	2003 \$	2002 \$
9. DETTE À LONG TERME		
Effet à payer à la Société Immobilière du Québec, taux fixe de 6,68 %, remboursable par versements mensuels de 3 649 \$ en capital et intérêts, échéant en février 2007.	150 555	183 102
Effet à payer à la Société Immobilière du Québec, taux fixe de 6,08 %, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010.	337 751	—
	<u>488 306</u>	<u>183 102</u>
Versements échéant en deçà d'un an	70 463	32 547
	<u>417 843</u>	<u>150 555</u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2004	70 462 \$
2005	75 090
2006	80 022
2007	81 628
2008	45 469

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 16 469 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2003. Aucun intérêt n'a été payé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002.

10. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2003, les engagements du Fonds sont de 69 177 787 \$ (2002 – 43 637 015 \$) à l'égard des subventions et de 30 492 890 \$ (2002 – 24 653 039 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Fonds :

	2003 \$		2002 \$	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme (incluant la portion à court terme)	488 306	506 190	183 102	188 330

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**RÉGIME DE RETRAITE**

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 59 025 \$ et représentent le coût des services courants.

VACANCES

La provision relative aux vacances se détaille comme suit :

	2003 \$
Solde au début	22 485
Charges de l'exercice *	142 319
Prestations versées au cours de l'exercice	(43 314)
Solde à la fin	121 490

* Les charges incluent un montant de 37 486 \$ transférés du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies.

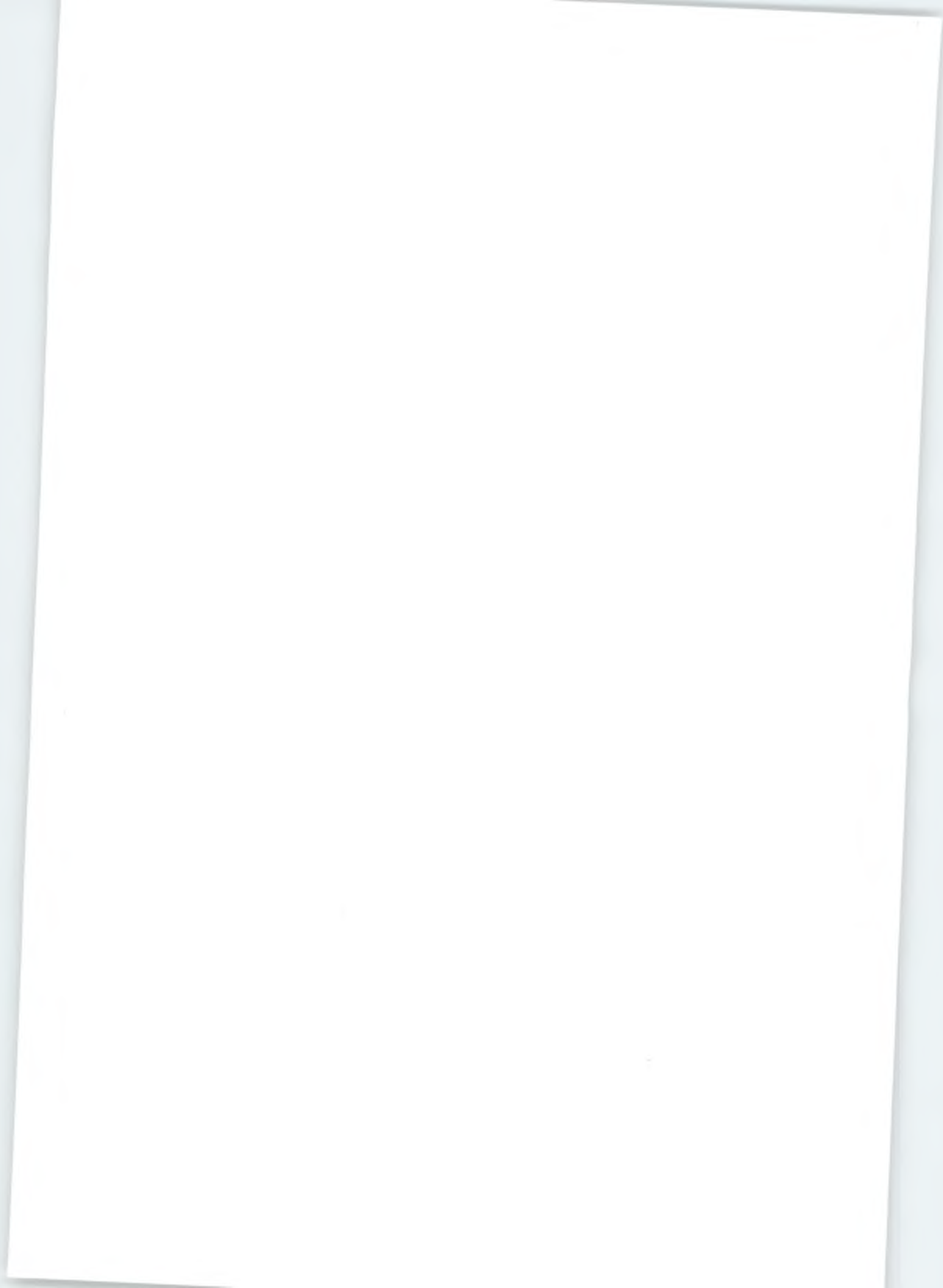
Rapport annuel de gestion 2002-2003
NOTE COMPLÉMENTAIRE

En vertu du C.T. 196749 en date du 26 juin 2001, le ministre responsable des Fonds requiert de ceux-ci qu'ils rendent public, dans le rapport d'activité, le traitement de leur personnel de direction constituant le premier niveau suivant celui des membres ou des administrateurs nommés par le gouvernement ou le ministre.

Vice-présidente à l'administration et à l'information	50 000\$*
---	-----------

Vice-président exécutif et directeur des programmes	100 000\$
---	-----------

* ce poste est intégré à la structure des services communs partagés avec le FQRNT.



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c.M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont adopté le présent code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 19 décembre 2002.

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence et la neutralité du Fonds.

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'organismes ou d'entreprises gouvernementales ou non gouvernementales.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

- « Administrateur » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds;
- « Fonds » : le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

3. MISSION DU FONDS

Le Fonds a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Le Fonds soutient également la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs et établit les partenariats nécessaires au développement du système québécois de la recherche et de l'innovation.

4. PRINCIPES ÉTHIQUES

	4.1 Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens.
	4.2 Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec compétence, indépendance, désintéressement, équité, discrétion et assiduité, au mieux des intérêts du Fonds

5. RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

<i>Objectivité</i>	5.1 L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.
<i>Confidentialité</i>	5.2 L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. De même, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.
<i>Conflit d'intérêts</i>	5.3 Le président-directeur général ne peut, sous peine de déchéance de sa charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Fonds.
	5.4 L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêt.
	5.5 Tout administrateur autre que le président-directeur général en situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au président-directeur général du Fonds. La personne visée doit s'abstenir de participer à toute délibération et décision et se retirer de la salle de réunion pour la durée des délibérations et du vote relatifs au sujet qui la place dans cette situation.
	5.6 Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil, ou qui est en relation personnelle ou professionnelle avec un étudiant, un chercheur, groupe de recherche ou établissement qui est l'objet de discussion au conseil d'administration.

<i>Demande de financement</i>	5.7 Le président-directeur général du Fonds ne peut présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de sa nomination, et ce, pour la durée de son mandat.
	5.8 Tout autre administrateur doit s'engager à informer le vice-président exécutif et directeur des programmes du Fonds au moment de présenter une demande de financement.
	5.9 Dans les circonstances qui sont prévues à l'article 5.8, l'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance à l'avance de la recommandation d'un comité d'évaluation.
<i>Participation à l'évaluation</i>	5.10 L'administrateur peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Il peut toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.
<i>Biens du Fonds</i>	5.11 L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
<i>Position d'initié</i>	5.12 L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
<i>Traitement de faveur</i>	5.13 L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
<i>Cadeaux et avantages</i>	5.14 L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.
<i>Dispositions post-mandat</i>	5.15 L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.
	5.16 L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.
	5.17 Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

	5.18 Les administrateurs ne peuvent traiter, dans les circonstances qui sont prévues à l'article 5.17, avec l'administrateur qui y est visé dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.
	5.19 Les administrateurs en post-mandat peuvent soumettre des demandes de financement.

6. AUTORITÉS COMPÉTENTES

	6.1 Le président-directeur général doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.
	6.2 Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président-directeur général et des administrateurs du Fonds.

7. CARACTÈRE PUBLIC

Les règles du code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public et sont publiées dans le rapport annuel de gestion du Fonds.

8. DÉCLARATION

L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à la fin du présent code et la retourner au secrétaire du Fonds.

9. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs est entré en vigueur le 19 décembre 2002, le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

CRÉDITS

Rédaction et coordination

Service des communications du
Fonds Société et Culture

Conception et réalisation graphique

Maynard & Arseneault design

Photographies

Les treize domaines

Photos : Pierre Bédard

Photos-montage : Maynard & Arseneault design

Pages 3, 6, 25 et 26

Les photographes Kedl

Révision linguistique

Hélène Larue

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format pdf
dans le site Web du Fonds.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-41119-6

*nos
recherche
changent
le monde*

www.fqrrsc.gouv.qc.ca

140, Grande-Allée Est, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : (418) 643-7582 - télécopieur : (418) 644-5248